

## École de gestion Le conseil régional a donné son accord Étudiants et bientôt apprentis

LA RÉPONSE de la Région Franche-Comté est arrivée le 24 mars. Elle a été célébrée hier devant des élus de l'agglomération. Ouverte en septembre dernier, l'École de gestion et de commerce (EGC) proposera dès la rentrée un nouveau statut à ses étudiants. Ils pourront devenir apprentis, comme leurs cinquante camarades de l'ECD (École du commerce et de la distribution), créée en 2003 et hébergée dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie. La première forme des cadres polyvalents pour les PME-PMI dans l'industrie et les services ; la seconde, des responsables de rayon, commerciaux, des ventes, etc. pour le commerce de détail et la grande distribution.

L'ECD laisse déjà le choix des deux statuts (étudiant ou apprenti), alors que l'EGC vient de décrocher un financement (environ 2 000 euros



■ Le taux de placement de l'ECD atteint 90 % dans les six mois.

par an et par apprenti) du conseil régional pour le second. Une nouveauté qui devrait « renforcer l'attractivité de la structure », neuf étudiants pour l'instant, a indiqué Pierre Moscovici. « Cette ouverture sur le monde du travail fait cruellement défaut aux forma-

tions initiales, pense le vice-président de PMA Martial Bourquin. N'avez aucun complexe, c'est une formation d'excellence. » Les étudiants alterneront trois jours dans une entreprise, deux jours à l'école. Et pourront effectuer un séjour à l'étranger.

D.Bst